



Règlement intérieur

Les activités périscolaires sont organisées dans les écoles et sur des sites à proximité :

- groupes scolaires Elisabeth et Robert BADINTER, Jules FERRY et Pierre BROSOLETTTE

Jours et horaires : les mardis et vendredis : de 15 heures 00 à 16 heures 30

Les modalités d'inscription : les fiches d'inscription seront distribuées par les enseignants et les retours se feront par la même voie. Pour le bon fonctionnement des activités périscolaires, les enfants devront s'engager formellement sur la période de tout le trimestre scolaire.

Les absences devront être justifiées par les parents.

La fiche d'inscription sera distribuée aux parents pour le trimestre.

Pour le bon fonctionnement des activités périscolaires, les enfants devront respecter les lieux, le matériel mis à disposition et l'équipe d'animation.

A défaut d'inscription et de retards répétés des familles, le coût de la garde de l'enfant sera facturé sur la base des tarifs en vigueur comme les ateliers d'accueil.

La feuille de chou du Péri

Journal trimestriel
N° 2 avril 2015

Edito



A Tomblaine, les activités périscolaires existaient déjà nombreuses avec les classes de neige, le Centre de Loisirs, la vie associative avant que la Réforme des Rythmes Scolaires ne soit mise en œuvre.

Depuis septembre 2014, c'est donc une nouvelle dynamique qu'ont connue vos enfants avec les TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Et à Tomblaine, ça marche et ça marche fort !

Sous la direction de Patricia Herman, dans toutes les écoles, vos enfants peuvent pratiquer des activités sportives, artistiques, culturelles, ludiques, d'éveil ou encore d'apprentissage citoyen.

Chaque trimestre " La feuille de chou du Péri " s'adresse aux parents pour leur en rendre compte.

Christiane DEFAUX

Adjointe déléguée à l'Enfance, à l'Accès au Savoir et à la Culture



Formations et événements



Jeudi 13 novembre 2014, la ville de Tomblaine en partenariat avec l'association " Aux Actes Citoyens " a organisé un spectacle très original intitulé " Air ", animé par Greg Zlap, un des plus grands harmonicistes français (il accompagne Johnny Halliday, Vladimir Cosma, ...).

Pour faire participer les enfants à ce spectacle inoubliable, la ville de Tomblaine a offert un harmonica à chaque élève de toutes les écoles élémentaires.

A cette occasion, les animateurs de la Commune et les enseignants ont pu bénéficier d'une formation menée par Greg Zlap, lui-même. Ce moment permettant l'écoute et la découverte de cet instrument a été très apprécié de tous.



Prochainement, pendant le festival de théâtre " Aux Actes Citoyens " qui aura lieu du 23 au 30 mai 2015, le village de la Commedia dell'Arte, proposera des masterclasses dont une, de fabrication de tréteaux de Commedia. Les animateurs du temps périscolaire, bénéficieront de ces formations.

Ils pourront utiliser leurs nouvelles connaissances pour les transmettre à vos enfants.



